



La MAEE de nouveau seule mutuelle référencée par le Ministère des Affaires Étrangères et du Développement International

Fin décembre, le Ministère des Affaires Étrangères et du Développement International (MAEDI) a retenu la MAEE (Mutuelle des Affaires Étrangères et Européennes) comme seule mutuelle référencée pour la protection sociale complémentaire, santé et prévoyance, de ses agents publics actifs et retraités et de leurs ayants-droit. Pour la MAEE, ce référencement pour sept ans, est une reconnaissance de la qualité de son approche solidaire ainsi que du traitement de ses prestations pour partie gérées avec l'appui du groupe MGEN.

Seul organisme complémentaire référencé en 2009, la MAEE a été ainsi de nouveau retenue par le MAEDI. Ce référencement témoigne de la considération portée à l'ancrage professionnel de la MAEE, fondée en 1944 par les agents des Affaires Étrangères, toujours portée par eux au fil du temps, et sans cesse adaptée à l'évolution des besoins des agents du Ministère et de leur famille, à l'étranger comme en France. Ce référencement constitue également une marque de confiance pour le tandem formé à sa demande par la MAEE avec la MGEN.

La couverture couplée Santé-Prévoyance, apportée par la MAEE ou à travers elle, est très protectrice tant par son contenu que par la gestion de proximité qui la caractérise. La MAEE porte directement la couverture maladie-maternité mutualiste, en même temps qu'elle gère en guichet unique les prestations de Sécurité Sociale par délégation de la Caisse Nationale d'Assurance Maladie des Travailleurs Salariés (CNAMTS). Les garanties prévoyance obligatoires (décès, invalidité, incapacité de travail) sont fournies via la MAEE par le groupe MGEN. Enfin, Inter Mutuelles Assistance (IMA) apporte les garanties assistance. Dans tous les cas, les adhérents de la MAEE bénéficient de la disponibilité des équipes de la MAEE, qui ont développé une aptitude particulière au traitement des circonstances exceptionnelles que suscitent souvent l'expatriation dans toutes les parties du monde.

La population des agents publics du MAEDI est relativement peu nombreuse et très spécifique en raison de l'exercice d'une profession alternant fréquemment les séjours à l'administration centrale et à l'étranger. La MAEE couvre dans ce contexte –adhérents et famille– plus de 23 000 personnes.

La coopération volontaire de la MAEE avec le groupe MGEN illustre positivement l'attachement de ces deux mutuelles aux valeurs mutualistes, à la pratique de la solidarité réelle entre les agents publics et à la fraternité entre les mutuelles de la fonction publique. C'est dans cet esprit, comme lors du précédent référencement, que le groupe MGEN, en tant qu'assureur de l'ensemble des prestations de prévoyance, a efficacement contribué au succès de la MAEE.



Communiqué de presse

26 janvier 2017

La MAEE

Fondée le 26 juin 1944 par les agents des Affaires Étrangères, la Mutuelle des Affaires Etrangères et Européennes (MAEE) est la mutuelle spécialiste de la couverture complémentaire santé des agents du service public hors de France. En plus de 70 années d'existence, elle a développé un savoir-faire et des méthodes de traitement des dossiers qui lui permettent de répondre aux besoins particuliers de ces agents en mission partout dans le monde, quelle que soit la durée de leur séjour.

www.maee.fr

Contact Presse : Eric Meadmore - emeadmore@maee.fr – Tél. 01 43 17 54 57

Le groupe MGEN, « la référence solidaire »

Le groupe MGEN gère le régime obligatoire d'assurance-maladie des professionnels de l'Education nationale, de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Culture et de la Communication, de la Jeunesse et des Sports et leur offre une couverture complémentaire. Via la mutuelle MGEN Filia, il propose une complémentaire santé ouverte à tous, indépendamment du statut professionnel. Il gère également 33 établissements sanitaires et médico-sociaux : médecine de ville, soins de suite et de réadaptation, hébergement de personnes âgées et handicapées... Le groupe MGEN protège 4 millions de personnes et réalise un chiffre d'affaires supérieur à 2 milliards d'euros. Il compte 9 400 salariés.

www.mgen.fr

www.twitter.com/groupe_mgen

Contact Presse : Benoît Coquille - bcoquille@mgen.fr - 01 40 47 23 92